



Informations
importantes

Attention, les livres qui ne seraient pas recherchés lors de la dernière permanence au lycée, deviendront propriété de l'association et ne pourront plus être réclamés ni remboursés.

Chaque année des élèves « oublient » de récupérer leurs livres, les parents bénévoles reprennent leurs activités professionnelles et ne peuvent rester à la disposition des élèves. Merci de votre compréhension.

Seuls les livres en bon état seront repris.

Les CD des livres doivent être impérativement rendus.

Les dépôts sans commande sont réservés exclusivement aux élèves quittant le lycée pour réorientation et pour les sortants de terminale.

Les remboursements se font exclusivement par virement. Pensez à apporter un RIB (relevé d'identité bancaire)

Seuls les règlements par chèque ou espèces sont acceptés. Pour les élèves de terminale et les sortants, les livres non vendus seront rendus aux élèves de façon équitable.

La bourse aux livres du Lycée Marie Curie est organisée par des parents d'élèves bénévoles de la FCPE de Marie Curie et par le CDPE 67, fcpe.ha167@wanadoo.fr Tél : 06 83 57 52 14



Bourse aux livres

2017

Lycée Marie Curie

Les parents FCPE du lycée Marie Curie vous proposent une bourse aux livres pour vendre les manuels d'occasion et acquérir les livres de la prochaine année à tarif avantageux. **Un service clé en main avec l'assurance d'être en possession des bons manuels à la rentrée.**

Pour cela 3 étapes simples :

1. Déposez vos anciens livres
2. Commandez les nouveaux livres
3. Retirez votre commande à la rentrée 2017

Une question? Un renseignement ?

<http://www.fcpe-marieturie.org>



Bourse aux livres

2 0 1 7

| | | |
|------------------------------|-----------------------------|---------------|
| | Samedi 1er juillet 2017 | 8h30 - 12h30 |
| | Mercredi 5 juillet 2017 | 8H30 - 17h00 |
| Dépôts et Commandes | Vendredi 7 juillet 2017 | 13h30 - 17h30 |
| Retrait des commandes | Mercredi 30 août 2017 | 8h30 - 17h00 |
| | Vendredi 1er septembre 2017 | 8h30 - 17h00 |
| | Samedi 2 septembre 2017 | 8h30 - 12h00 |

Avec quoi dois-je venir ?

Avec un chèque libellé à l'ordre de la FCPE ou espèces (**CB non acceptées**).

Aucune commande ne sera délivrée sans règlement.

Avec un RIB si je ne fais que rendre des livres (Les remboursements ne se feront uniquement par virement).

Qui a les listes de livres ?

Les listes complètes des livres seront à votre disposition sur place pensez à connaître vos options.

Pourquoi dois-je adhérer à la FCPE ?

La cotisation FCPE : 15€ pour l'année 2017/2018 (adhésion sur place), est obligatoire pour pouvoir bénéficier des prix réduits. (La Loi Lang du 10/08/81, ayant instauré la règle du prix unique sur les livres, autorise une remise supérieure à 5% que si la vente de manuels scolaires est organisée par une association de Parents d'Elèves et uniquement pour ses adhérents)

Que vais-je payer à la commande ?

Pour toutes commandes déposées, seront demandés :

- Un versement à titre d'arrhes de **50 €** (en cas de commande seule)
- Ou de **10 €** à titre d'arrhes (lorsqu'il y a dépôt de livres et commande)

Ces arrhes seront déduits de la facture finale à payer lors de la remise des livres.

- La cotisation FCPE : **15 €** pour l'année 2017/2018 (adhésion sur place). Ce montant sera déductible de vos impôts sur le revenu (attestation jointe à la facture)

Exemples : Reprise + commande + cotisation : 0 + 10 + 15 = 25 €

Commande + cotisation : 50 + 15 = 65 €

- Libellé votre chèque au nom de la FCPE

Que vais-je avoir ?

Les commandes se composeront :

- de livres d'occasion avec une réduction de 35 %
- de livres neufs avec une réduction de 20 %

Les livres d'occasion récupérés des anciens élèves seront réparés de façon équitable et un rajout de livres neufs (si nécessaire) sera effectué.

Le solde final à régler figurera sur la facture qui sera remise le jour du retrait des commandes (elle inclura 2 € de frais de dossier).

Aurais-je tous mes livres commandés en septembre ?

Il arrive que certains livres manquent. Nous organiserons des permanences (indiqués sur le tableau d'affichage du lycée) pour les réceptions tardives.

Où se passe la bourse aux livres ?

Au Lycée Marie Curie : suivre la signalétique qui sera mise en place.